

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 14 septembre 2023

Publié le : 04/10/2023

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h34.

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°9), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°8), M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°7), Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF (à partir de la question n°9)

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves GUYEN, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote : M. Gabriel BAULIEU à Mme Catherine BARTHELET, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Yves GUYEN à Mme Marie ZEHAF, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON

Subvention à l'association « Le Chemin des sens » pour le « parcours des métiers »

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 2	30/08/2023	FAVORABLE
Bureau décisionnel	14/09/2023	FAVORABLE

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027	Montant prévu au budget 2023 : 251 000 €
« Promotion économique prospection »	Montant de l'opération : 3 000 €

Résumé :

L'association « Le Chemin des sens » organise chaque année des « Parcours des métiers » valorisant les artistes, les artisans d'art et les lycées professionnels avec une spécificité « métiers d'art ».

Afin de soutenir la réalisation de l'édition 2023 de ces événements et conformément à la demande d'aide de l'association, il est proposé que GBM réponde favorablement par l'attribution d'une subvention de 3 000 €. En 2022, le soutien apporté s'était élevé à 3 000 € également.

I. L'association « Le chemin des sens »

L'association du « Chemin des sens » a été créée le 11 mai 1999. Elle regroupe 54 artisans. Son objet est l'animation et la promotion de la création artisanale.

Elle organisera à ce titre deux manifestations en 2023 : une exposition d'artisanat d'Art à Geneuille et une manifestation à Besançon (Centre Grammont) lors des journées du patrimoine. C'est l'objet du présent rapport et de l'aide apportée à l'association.

II. Exposition d'artisanat d'arts à Geneuille

En collaboration avec la Mairie de Geneuille et la Chambre de Métiers, Chemin des Sens a organisé les 1^{er}, 2 et 3 avril derniers, lors des Journées Européennes des Métiers d'Art une exposition regroupant 32 artisans.

En 2022 : 19 exposants avec un temps de démonstration pour les écoles, le vendredi.

III. « Parcours autour des Métiers » lors des Journées du Patrimoine

En 2023, l'association souhaite renouveler le rendez-vous avec le monde de l'artisanat d'art et donner la possibilité à de nombreux artistes et artisans d'art de conforter une activité économique difficile après les périodes d'interruption dues aux confinements successifs.

La principale exposition de l'édition 2023 se tiendra à l'occasion des Journées du Patrimoine (16 et 17 septembre 2023) au Centre Grammont. C'est donc l'occasion de présenter le thème « parcours autour des métiers » avec une programmation de visites d'ateliers et de découverte des métiers. Le public estimé s'élève à 1 500 visiteurs.

En 2022 : 43 exposants et 5 Écoles d'Art.
Participation à la manifestation : 1500 personnes.

Depuis 2021, les lycées spécialisés dans les métiers d'art sont associés à cette manifestation.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 8 500 €.

Plan de financement

DEPENSES		RECETTES	
Communication	2 700 €	Subvention GBM	3 000 €
Fonctionnement	720 €	Subvention CD25	2 000 €
Déplacements	480 €	Vente de produits	1 800 €
Salaires bruts	1 900 €	Adhésions	1 700 €
Création Artistique	2 700 €		
Total	8 500 €	Total	8 500 €

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association « Le chemin des sens » pour le « parcours des métiers ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Fabrice TAILLARD
Vice-Président

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon